



Légende

Référentiel :

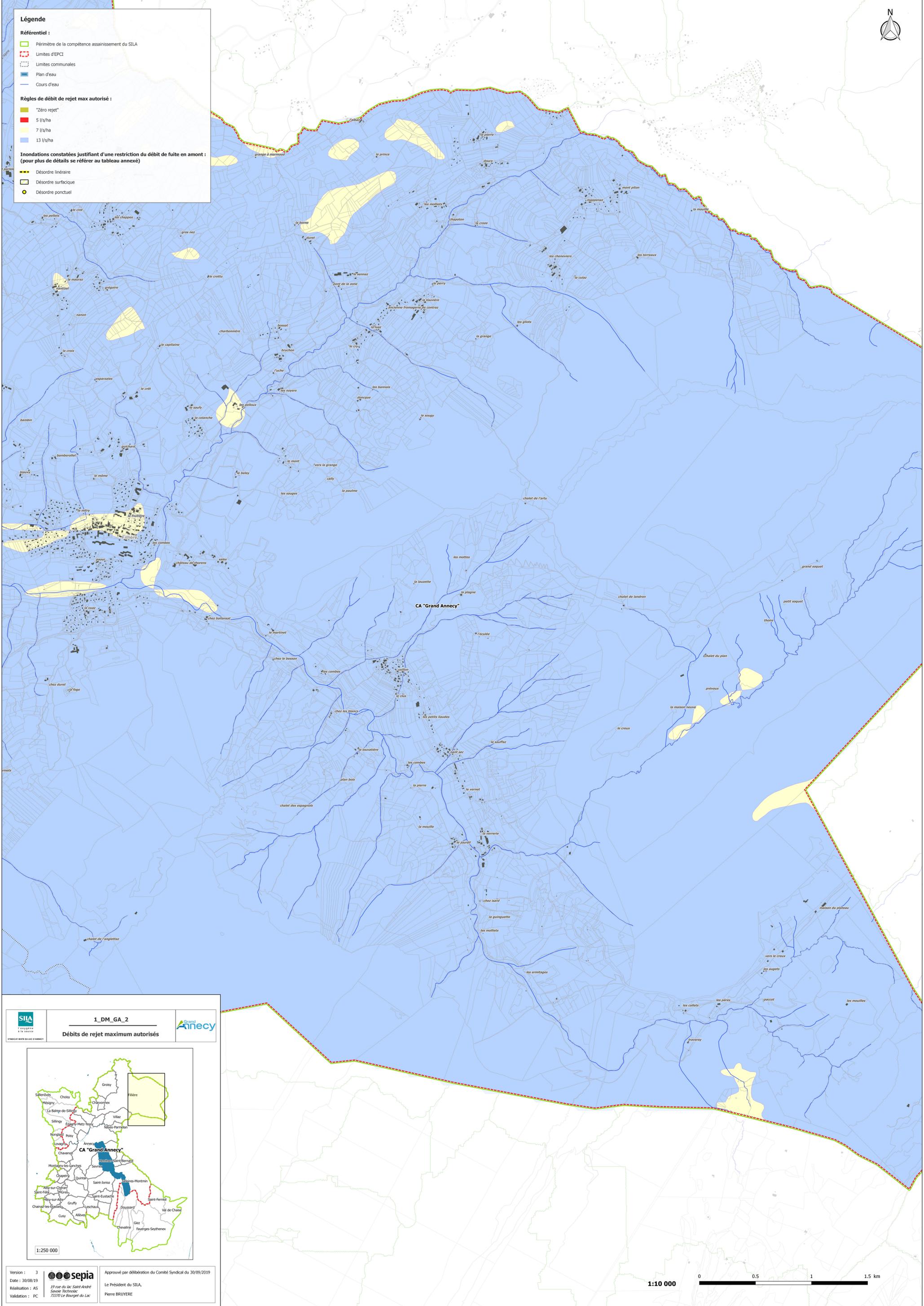
- Périmètre de la compétence assainissement du SILA
- - - Limites d'EPCI
- ... Limites communales
- Plan d'eau
- Cours d'eau

Règles de débit de rejet max autorisé :

- "Zéro rejet"
- 5 l/s/ha
- 7 l/s/ha
- 13 l/s/ha

Inondations constatées justifiant d'une restriction du débit de fuite en amont : (pour plus de détails se référer au tableau annexé)

- Désordre linéaire
- Désordre surfacique
- Désordre ponctuel





1_DM_GA_2

Débits de rejet maximum autorisés





1:250 000

Version : 3  Approuvé par délibération du Comité Syndical du 30/09/2019

Date : 30/08/19 19 rue du lac Saint-André Le Président du SILA,

Réalisation : AS Savoir Technic 23370 Le Bourget du Lac Pierre BRUYERE

Validation : PC

1:10 000

